



Neufgrange, le 12 novembre 2021

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'association « la Cordée d'Ounabè » assise à Neufgrange au 52 rue Saint Michel.

Le 12 novembre 2021 à 20h00 se sont réunis les membres de l'association à la salle communale de Neufgrange au 34 rue Saint Michel en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

L'assemblée était présidée par Monsieur Kratz Yannick assisté par Madame Schaub Martine, secrétaire de l'association et Monsieur Muller Jackie, trésorier. Mme Momper Sandrine, M. Biette Bernard et M. Studer François, membres du comité étaient absents excusés.

Madame Ferrarese Laure et Madame Botzung Geneviève, les vérificatrices des comptes étaient présentes.

23 membres sur les 211 que compte l'association étaient présents lors de cette assemblée. Le quorum n'était donc pas atteint et comme le prévoient les statuts, toute décision peut être prise dès lors que la majorité absolue des voix présentes ou représentées est atteinte.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Rétrospectives de l'année 2019-2020
2. Présentation des projets de l'année 2021
3. Rapport moral du président
4. Rapport financier du trésorier
5. Rapport des commissaires aux comptes
6. Approbation des comptes
7. Renouvellement du comité

Après un rappel des objectifs de l'association,

Article 4 : L'Organisation a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturelle des communautés de base dans une approche de développement humain durable et participatif. En l'occurrence, l'amélioration des conditions de scolarisation des enfants au Togo, notamment à Ounabè (région des plateaux).

Il s'agira d'apporter ou développer des moyens favorisant l'apprentissage scolaire des enfants, en particulier de la langue française et de la lecture en vue d'augmenter le taux d'alphabétisation.

Article 5 : Les objectifs de l'association sont de :

- Promouvoir l'éducation et la formation professionnelle des jeunes et enfants démunis
- Œuvrer à la réinsertion sociale des orphelins et des enfants de la rue
- Alphabétiser
- Participer au développement des infrastructures scolaires
- Créer des liens de parrainage
- Doter les apprenants orphelins de moyens matériels et didactiques
- Informer, éduquer et communiquer
- Contribuer à la création des salles d'études et d'informatique
- Envoyer régulièrement du matériel scolaire pour des écoles

Monsieur Yannick Kratz fait une rétrospective de l'année 2019, puisque les conditions sanitaires de 2020 n'avaient pas permis de convoquer une assemblée générale en 2020 :

« Le 26 avril 2019 nous tenions notre première AG ici même, nous comptons alors 144 membres et un solde de 1940 € en banque. Ce qui nous avait permis de lancer un premier projet de rénovation.

Le 19 juin 2019 les travaux de l'école maternelle à Ounabè ont démarré pour prendre fin début septembre.

Le 7 juillet 2019 nous organisons un repas à la ferme Kihl pour 250 convives !

Le 7 septembre l'école maternelle a été inaugurée et le 23 septembre le premier jour de classe.

Nous avons fait une recette 6819 €, qui nous avait permis d'équiper chaque enfant de fournitures scolaires, d'équipement pédagogique, de mobiliers et de jeux pour l'extérieur.

Le 8 décembre un concert de Noël donné par la chorale du Parc et Saint Michel pour la cordée d'Ounabè. Plateau et recette publicitaire nous avons rapporté 2448 €. »

Monsieur Yannick Kratz détaille le déroulement de l'année 2020 :

« Un premier trimestre difficile, mais une bonne nouvelle pour l'association :

Le dossier de demande que l'on nomme « un rescrit fiscal » a été accordé à l'association, et nous permettra d'établir des reçus fiscaux déductibles des impôts à 66 %... Cela va changer définitivement la donne pour la cordée d'Ounabè ...

Dans le contexte sanitaire de l'époque nous avons décidé d'annuler notre AG...

Une période où nous avons appris à travailler en visioconférence.

Le chef du village, les enseignants et Raoul nous ont sollicité pour un nouveau projet, mais de plus grande envergure... La rénovation d'un groupe scolaire composé de 3 salles de classe de 150 m².

Un projet d'un cout estimé à 10 000 €

Les enfants ont été privés d'école jusqu'au 2 novembre 2020 au Togo.

Les travaux démarreront en janvier 2021, mais la pandémie a fait augmenter les tarifs des matériaux et les délais d'approvisionnement ...

Cette année 2020 a été difficile et nous a freiné dans bien des actions...

Aucune manifestation n'a été possible, cependant les cotisations et la recrudescence des dons nous ont permis d'avancer malgré tout.

Les dons donnant lieu à des reçus fiscaux sont de 1470 €.

M. KRATZ détaille les projets pour 2021-2022 : Terminer l'intégralité des travaux, et pouvoir équiper les 3 salles en mobilier et équipements pédagogiques.

- Afin de financer ces travaux Monsieur Kratz énonce les actions qui seront réalisées pour récolter les fonds nécessaires.
- Un concert organisé par la chorale du parc à l'église Saint Michel de Neufgrange le 12 décembre 2021
- La vente de cartes de membre.
- L'appel aux dons défiscalisés

Toutes les actions à venir sont approuvées à l'unanimité des voies présentes et représentées.

Monsieur Muller Jackie présente les comptes de 2019 :

BILAN COMPTABLE ASSOCIATION ANNÉE 2019

Solde 1 Janvier 2019	170		
		Recettes	Dépenses
Total 2019		14354,40	10656,65
Solde 31 Décembre 2019	3867,75		
Détail			
prêt		1800,00	1800,00
repas ferme		6819,00	2269,65
Repas (258X12+18X6 (enfants))	3204,00	boissons Kihl	943,57
dons	1311,50	Boissons Super U	58,05
boissons gâteaux	2303,50	Boissons Adam	45,00
total recettes	6819,00	Promocash	130,21
		Boucher	400,00
		Viande	525,00
		Epicerie	167,82
		total frais	2269,65
concert Noël	(2738,40 – 290)	2448,40	
quête	1008,40		
prestation musiciens	-40,00		
location piano	-250,00		
sponsors	1730,00		
	2448,40		
cotisation adhérents		1740,00	
dons hors repas et concert		1547,00	
Ecole Ounabé			6587,00
		travaux école	3600,00
		remplacement portes	620,00
		matériel scolaire	2367,00
		14354,40	10656,65
Adhérents au 1 Janvier 2019	17		
Adhérents au 31 Décembre 2019	192		

Monsieur Muller Jackie présente les comptes de 2020 :

BILAN COMPTABLE ASSOCIATION ANNÉE 2020

Solde 1 Janvier 2020 **3867,75**

	Recettes	Dépenses
Total 2020	2000,00	3196,56
Solde 31 Décembre 2020		

Détail

assurance association		129,20
frais de virement Togo	20,00	20,00
frais de publication création association		74,26
achat fournitures papier creation cartes membres		38,60
virement Togo toiture 2° batiment		2934,50
dons et cotisations	1980,00	
Total 2020	2000,00	3196,56
détails dons + cotisations		
cotisations	510,00	
cotisations combinés avec dons	820,00	
dons	650,00	
Adhérents 1 Janvier 2020	192	
Adhérents 31 Décembre 2020	211	

Mesdames les vérificatrices aux comptes approuvent les chiffres et félicitent le trésorier pour la transparence des comptes.

Les comptes ont été soumis aux votes des membres présents qui les ont validés à l'unanimité des voies présentes et représentées.

Monsieur Kratz propose aux personnes présentes d'intégrer le comité et demande à l'assemblée de reconduire les membres du comité et les assesseurs dans sa forme actuelle. L'assemblée valide à l'unanimité des voix présentes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h25.

A Neufgrange, le 12 novembre 2021

Le Président
Mr Kratz Yannick



La secrétaire
Mme Schaub Martine

